

Procès Verbal
Table de Concertation du 11/11/2008
Association des Étudiants et étudiantes aux cycles
supérieurs de Bio-INformatique de l'Université de Montréal
(AÉBINUM)

Lieu de la réunion

Local G-323, Pavillon Roger-Gaudry, Université de Montréal, Montréal

Membres Élus Présents

Jean-François St-Pierre, Président
Philippe Nadeau, Secrétaire-trésorier
François Boulay, Vice-président à l'externe
Mathieu Courcelles, Vice-président aux communications
Marie-Pier Scott-Boyer, Vice-président aux affaires pédagogiques
Bahareh Movahed, Représentante de classe

Membres Présents

Aucun

Invités Présents

Nicolas Veilleux, Coordonnateur aux affaires associatives de la FAÉCUM
Louis-François Brodeur, Coordonnateur aux affaires académiques de cycles supérieurs de la FAÉCUM
Walid Romani, Coordonnateur à la recherche universitaire de la FAÉCUM

0. Ouverture de la Table de Concertation

Heure d'ouverture: 12h05

1. Ordre du jour

0. *Ouverture de la réunion*
1. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
2. *Invité(e)*
3. *Trésorerie*
4. *Affaires pédagogiques*
5. *Affaires externes*
6. *Socioculturel*
7. *Communications*
8. *Varia*
9. *Levée de l'assemblée*

Marie-Pier Scott-Boyer propose l'adoption de l'ordre du jour.

Mathieu Courcelles seconde.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Invité(e)

Nicolas Veilleux vient nous présenter, avec ses collègues, les dossiers de la FAÉCUM concernant les cycles supérieurs et souhaite que nous les informions de nos dossiers et de nos problèmes.

Walid Romani présente ses orientations et les documentations sur la propriété intellectuelle et sur la santé sécurité au travail rédigées par la FAÉCUM.

Les orientations et revendications politiques universitaires de la FAÉCUM concernant les cycles supérieurs datent de 1994 et n'incluent pas les nouvelles technologies de l'information.

Les modifications de la législation sur le droit d'auteur seront surveillées pour ne pas qu'elles nuisent aux études supérieures.

Une assurance pan-qubécoise a été obtenue pour la santé sécurité au travail dans les laboratoires des étudiants de 2e et 3e cycle.

La FAÉCUM demande qu'il y ait une représentation étudiante sur les conseils d'administrations des organismes subventionnaires.

Mathieu Courcelles demande si une hausse des bourses offertes sera aussi demandée.

Les coordonnateurs répondent que la FAÉCUM demande une hausse de 20% à 30% du budget attribué pour les bourses des organismes subventionnaires.

Walid Romani poursuit en signalant que la FAÉCUM va travailler pour que les investissements privés reçus par l'université soit encadrés.

Jean-François St-Pierre demande si tous les étudiants sont automatiquement couverts par l'assurance pan-qubécoise.

Les coordonnateurs répondent que oui et précisent que l'université possédait déjà une assurance privée pour couvrir les étudiants aux cycles supérieurs. Maintenant, il reste à effectuer la transition d'une assurance à l'autre.

Louis-François Brodeur présente ses orientations qui comprennent la mise sur pied d'un contrat moral entre les étudiants et leur directeur dans le but d'améliorer l'encadrement académique des étudiants aux cycles supérieurs. Ce contrat concernera entre autre le salaire et les attentes du directeur à propos du temps de travail exigé ainsi que de l'échéancier. Une évaluation de l'encadrement par les étudiants est aussi envisagée.

Une autre orientation est une recherche sur la structure et la formation académique des programmes interdisciplinaires.

Il y a aussi l'établissement d'une évaluation de l'enseignement aux cycles supérieurs par des sondages anonymes auprès des étudiants et la distribution de questionnaires aux enseignants pour l'autoévaluation de la structure de leurs cours.

Il rencontrera le gouvernement provincial dans le but que les bourses soit inclus pour le calcul des montants versé à titre de prestation d'assurance parental pour les étudiants-parents malgré qu'ils ne cotisent pas au RQAP.

Il travaillera pour la réalisation d'un financement intégré pour tous les étudiants aux cycles supérieurs.

Nicolas Veilleux nous informe que les avancés dans ces orientations seront présentées aux CES et veut connaître quels sont nos dossiers.

François Boulay répond qu'il y a l'évaluation du programme de bioinformatiques des cycles supérieurs.

Marie-Pier Scott-Boyer nous indique qu'elle n'a pas reçu de nouvelles à ce sujet ni par Gertraud Burger, ni par François Major.

Louis-François Brodeur nous suggère de maintenir le suivi du processus afin de nous assurer que le corps professoral y consacre le temps et le sérieux nécessaire pour mener à bien l'évaluation du programme.

Mathieu Courcelles demande où en est le projet de combiner la carte de transport en commun et la carte étudiante l'Université de Montréal.

Nicolas Veilleux nous informe que l'objectif est d'offrir le transport en commun au tarif réduit actuel à tous les étudiants, peu importe l'âge, mais résidant sur l'île. L'Université ne veut pas fournir d'argent, il est donc nécessaire de rechercher des commanditaires. L'idée serait aussi d'inclure un rabais supplémentaire pour tous. L'estimation la plus optimiste pour la mise en place de ce projet est un prototype pour l'automne 2009 avec l'intention d'étendre, par la suite l'offre, à tous les étudiants de la région métropolitaine.

Mathieu Courcelles demande si l'idée d'une gare pour le train de banlieue proche du campus, plus précisément, sur la ligne de Deux-Montagnes a déjà été proposée.

Nicolas Veilleux ne le sais pas. Il regardera dans le plan municipal de transport. Une telle proposition pourrait être incluse dans les revendications des prochaines élections municipales.

Louis-François Brodeur rappelle au TC qu'il y aura un 5 à 7, ce jeudi, sous le thème saumon fumé et vodka. Il y aura aussi du vin blanc. Ce sera dans le hall d'honneur. Le saumon sera gratuit, mais l'alcool sera payant.

3. Trésorerie

Philippe Nadeau rapporte qu'il y a eu 8 membres qui ont participé au souper au restaurant Cracovie organisé par l'association le 17 octobre dernier. L'association s'étant engagé à payer 4\$ sur la valeur du repas de chaque membre présent, **Philippe Nadeau** a donc payé comptant, de sa poche, la somme de 32\$. Ce montant lui sera donc remboursé.

Philippe Nadeau, en se basant sur la charte de l'association, en a compris que tous les transactions bancaires doivent être autorisés par deux des trois signataires de l'association en incluant obligatoirement le secrétaire-trésorier.

Philippe Nadeau propose, selon sa compréhension de la charte, que les trois signataires pour le mandat de 2008-2009 soient Jean-François St-Pierre, en tant que président, François Boulay, en tant que vice-président à l'externe, et Philippe Nadeau, en tant que secrétaire-trésorier, et que les signatures de ce dernier en plus de l'un des deux premiers soient requises pour tous retraits effectués dans le compte bancaire et pour tous emprunts effectués au nom de l'association.

Marie-Pier Scott-Boyer seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

« Que les trois signataires pour le mandat de 2008-2009 soient Jean-François St-Pierre, en tant que président, François Boulay, en tant que vice-président à l'externe, et Philippe Nadeau, en tant que secrétaire-trésorier, et que les signatures de ce dernier en plus de l'un des deux premiers soient requises pour tous retraits effectués dans le compte bancaire et pour tous emprunts effectués au nom de l'association. »

Philippe Nadeau propose que la carte bancaire de l'association ne permettant pas les retraits soit sous la propriété du secrétaire-trésorier, soit Philippe Nadeau pour le mandat de 2008-2009.

Marie-Pier Scott-Boyer seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

« Que la carte bancaire de l'association soit au nom de Philippe Nadeau durant le mandat 2008-2009 »

Philippe Nadeau informe le TC qu'il est nécessaire d'inscrire une date expiration pour la validité des signataires.

François Boulay propose la date d'expiration du 1er octobre de l'année suivante.

Marie-Pier Scott-Boyer seconde.

La proposition est adoptée.

« Que la signature des trois signataires désignés ci-haut soient valide jusqu'au 1er octobre 2009. »

Philippe Nadeau informe le TC que contrairement à ce qui est inscrit dans la charte aucune cotisation n'a été prélevée par l'université auprès des membres pour les sessions d'été. Il demande dont aux membres élus de vérifier leur facture d'été pour s'assurer que l'université n'a réellement pas prélevé de cotisations et non pas seulement omit de verser la somme. **Philippe Nadeau** attend la confirmation du Service Aux Étudiants que le changement de cotisation a bel et bien été effectué pour la session prochaine tel que voté lors de la dernière AG.

Philippe Nadeau propose que l'association donne un rabais de 5\$ à ces membres sur l'achat des billets du *Vin et Fromage de Noël 2008*.

François Boulay seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

« Que les membres de l'AÉBINUM se voient attribués un rabais de 5\$ sur les billets du *Vin et Fromage de Noël 2008*. »

Philippe Nadeau informe le TC qu'une demande de financement de 250\$ sera demandée auprès de l'Acti-fond PEPSI de la FAÉCUM pour l'organisation du *Vin et Fromage de Noël 2008*. La demande sera conjointement adressée avec l'AECSBUM pour tenter d'obtenir un montant total de 500\$, soit 250\$ par association participante.

4. Affaires pédagogiques

Marie-Pier Scott-Boyer a participé à un atelier pour les délégués aux affaires académiques organisé par la FAÉCUM. La réglementation existante a été présentée et le processus de plainte pour la qualité du français dans l'enseignement universitaire a été expliqué.

François Boulay précise qu'il existe une différence dans la politique de la qualité du français dans l'enseignement entre le 1er cycle et les cycles supérieurs.

Marie-Pier Scott-Boyer présente la documentation concernant la réglementation sur le plagiat et la remet au secrétaire pour la mettre dans les archives de l'association.

Marie-Pier Scott-Boyer rapporte que la réglementation en vigueur permet aux enseignants de modifier le plan de cours sans l'approbation des étudiants.

François Boulay mentionne que la demande d'obtenir l'approbation des étudiants est plus une règle non écrite permettant une bonne entente entre les deux parties.

Marie-Pier Scott-Boyer rappelle au TC qu'elle n'a pas reçu de nouvelles concernant l'évaluation du programme de bioinformatique cycles supérieurs.

François Boulay informe le TC que la faculté de médecine permet dorénavant la remise électronique de la version finale de la thèse, si le jury est d'accord.

François Boulay informe le TC que le département travaille sur la modification du programme de biochimie de baccalauréat pour créer quatre orientations, soient une ayant un cheminement similaire à celui actuel, une sur la génétique moléculaire, une troisième dont le sujet est non disponible et finalement une sur la bioinformatique qui pourrait ressembler à l'orientation biosciences du programme de bioinformatique. Par contre, la structure de cours de cette réforme du programme n'est pas encore établie.

8. Varia (Point devancé)

Marie-Pier Scott-Boyer demande que le point 8 (Varia) soit devancé puisqu'elle doit quitter plus tôt. Il n'y a aucune objection.

Marie-Pier Scott-Boyer informe le TC et souhaite que les membres soient informés que le regroupement de bioinformatique de Montréal nommé *MonBUG* présentera une conférence ce jeudi, le 13 novembre 2008, à 18h, à l'IRIC. Il devrait y avoir une conférence par mois présentée à l'IRIC ou à l'université McGill. L'adresse internet de ce regroupement est « monbug.org ».

5. Affaires externes

Rien à discuter, tout a été abordé au point 4 (Affaires Pédagogiques).

6. Socioculturel

Philippe Nadeau informe le TC que le *Vin et Fromage de Noël 2008* aura lieu le jeudi 18 décembre 2008, à partir de 19h30, au pavillon 3200 Jean-Brillant, dans la section nord de la cafétéria « Chez Valaire ».

Philippe Nadeau recherche un membre élu présent dans le pavillon Roger-Gaudry pour vendre des billets du *Vin et Fromage de Noël 2008*.

Jean-François St-Pierre et François Boulay se portent volontaire. **Jean-François St-Pierre** sera disponible au local A415 et au poste # 1088. **François Boulay** sera disponible au D342 ou au D334.

Philippe Nadeau rappelle au TC qu'il y aura ce jeudi, le 13 novembre 2008, dans le hall d'honneur du pavillon Roger-Gaudry, un 5 à 7 pour les étudiants des cycles supérieurs intitulé *Saumon et Vodka*.

7. Communications

Mathieu Courcelles a mis à jour le site Internet de l'association en actualisant le lien vers la charte amendée en 2005 et le lien vers les conférences du DIRO.

Philippe Nadeau fournira prochainement la charte amendée en 2008.

Mathieu Courcelles ajoutera un lien vers le site de *MonBUG*.

Mathieu Courcelles enverra par courriel une annonce aux membres pour les informer du *Saumon et Vodka* et de la conférence de *MonBUG* qui auront lieu ce jeudi.

Jean-François St-Pierre informe le TC que la faculté est à la recherche d'étudiants aux cycles supérieurs pour siéger sur le CAPES. De plus, la faculté souhaite augmenter les charges d'enseignement pour les étudiants au doctorat. Puis, il suggère que l'association fasse davantage de publicité, l'année prochaine, pour la séance d'information organisée par la faculté de médecine et destinée aux étudiants des cycles supérieurs. Finalement, il porte à l'attention du TC que, en parcourant la charte de l'association des étudiants aux cycles supérieurs de la faculté de médecine, il a remarqué que beaucoup d'étudiants de la faculté ne sont représentés par aucune association.

9. Levée de la Table de Concertation

Mathieu Courcelles propose la fermeture à 13h27.

François Boulay seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

« Que la réunion de la table de concertation
soient terminée. »